

LES DONATIONS

Mise à jour le 19.07.25

OBJECTIFS

- Comprendre quelles sont les différentes donations possibles et leur fiscalité respective.
- Envisager la donation comme un outil de transmission patrimoniale
- Mesurer les incidences d'une donation lors d'une succession

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est nécessaire.
- Cette formation s'adresse tant aux professionnels débutants qu'aux professionnels confirmés.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Durée : 3,5 heures (Distanciel collectif)
- Tarif : 122,5€ HT (147€ TTC)
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Effectif minimum : 3
- Effectif maximum : 16

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Moyens pédagogiques: support dématérialisé, livret de formation comprenant des études de cas concrets, des QCM, des exposés théoriques.
- Moyens de suivi: mises en situation, résolution collective d'exercices
- Moyens d'évaluation des acquis: Quiz d'entrée et de sortie
-

CONTACT :

- Formateur : Violaine de Boisgeline
- @ : contact@lexiformations.com
- Tél : 06.69.57.06.19

PROGRAMME

I. Aspect juridique et fiscal des donations

- Les différentes donations (don manuel, donation simple, donation-partage, etc.)
- La fiscalité des donations

II. La donation : un outil de transmission patrimonial

- Anticiper sa succession à moindre coût fiscal

III. Le traitement des donations dans une succession

Mises en situation et travail sur des cas pratiques réels.

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone au 06.69.57.06.19.

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés. Une inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation est retournée signée.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Lexi Formations